

PROCHAINE SESSION : septembre 2025 à juin 2027

Par l'apprentissage

12 à 24  
mois

PROCHAINE SESSION : septembre 2026 au juin 2027  
Stagiaire de la formation professionnelle continue

9 mois

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

## Brevet professionnel Responsable d'entreprise agricole BP REA POLYCLTURE-ELEVAGE

Objectifs et attendus à l'issue de la formation :

Être capable de piloter une entreprise agricole et de conduire des productions en polyculture et en élevage

### >>> EVALUATION/VALIDATION

Formation diplômante de niveau 4 relevant du ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt (MASAF)

Vivarais Formation et son équipe sont habilités par la DRAAF (MASAF) à conduire cette formation selon la modalité des Unités capitalisables

Certification : 7 blocs de compétences (UC) sont validés, les épreuves de certification (en situation professionnelle) se déroulent en interne tout au long de la formation.

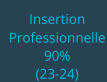
Chaque UC acquise l'est à vie

### >>> DÉBOUCHÉS

AGRICULTEUR  
SECOND D'ENTREPRISE  
AGRICOLE

### >>> POURSUITE D'ÉTUDES

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION (CS)  
BTSA ACS'AGRI (ANALYSE CONDUITE STRATÉGIE ENTREPRISE AGRICOLE) OU VITI - CENO OU TC  
DIPLÔME INSTALLATION OU SALARIAT AGRICOLE



A 6 mois

### DANS LE MÊME DOMAINE

BTSA ACSE EN 1 OU BTSA ACS'AGRI EN 2 ANS\*

BTSA TECHNICO-COMMERCIAL VINS BIÈRES ET SPIRITUEUX EN 1 OU 2 ANS\*

BTSA VITICULTURE OENOLOGIE EN 1 OU 2 ANS\*

FORMATIONS COURTES AGRICOLES ET VITICOLES/CERTIPHYTO

\*2 ans si titulaire du bac, 1 an si titulaire d'un bac + 2

# VIVARAIS FORMATION

111 av. du 8 mai 1945 | **TOURNON-SUR-RHÔNE** (07)

[www.vivarais-formation.com](http://www.vivarais-formation.com)

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

## CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50

Référent pédagogique :

Julien SALLES >>> [julien.salles@cneap.fr](mailto:julien.salles@cneap.fr)

Recrutement :

Christine CHABANAS >>> [christine.chabanas@cneap.fr](mailto:christine.chabanas@cneap.fr)

Référente administrative :

Sandrine MONTAGNE >>> [sandrine.montagne@cneap.fr](mailto:sandrine.montagne@cneap.fr)



[vivarais@cneap.fr](mailto:vivarais@cneap.fr)



PORTES OUVERTES : 18 JANV - 22 MARS - 12 AVRIL - 25 juin / REUNIONS EN VISIO : 19 FEVRIER - 21 MAI

|                |  |
|----------------|--|
|                | <b>5 Unités capitalisables (UC) + 2 Unités capitalisables d'Adaptation régionale et à l'emploi (Ucare)</b>                                     |
| <b>UC1</b>     | <b>Se situer en tant que professionnel</b>   |
| C11            | Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant  |
| C12            | Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation                                     |
| <b>UC2</b>     | <b>Piloter le système de production</b>  |
| C21            | Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements   |
| C22            | Gérer le travail   |
| <b>UC3</b>     | <b>Elevage : conduire le processus de production dans l'agroécosystème</b>   |
| C31            | Choix de conduite : combiner les différentes activités liées aux productions   |
| C32            | Pratique : mettre en œuvre les différentes opérations liées à la conduite des productions  |
| <b>UC4</b>     | <b>Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise</b>  |
| C41            | Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers                               |
| C42            | Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique  |
| <b>UC5</b>     | <b>Valoriser les produits ou services de l'entreprise</b>  |
| C51            | Commercialiser un produit/un service   |
| C52            | Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif   |
| <b>UC6 UC7</b> | <b>S'adapter à des enjeux professionnels spécifiques (2 modules au choix)</b>  |
|                | Réaliser les opérations de l'atelier : arboricole / viticole / petits fruits/maraichage / poules pondeuses et ou volailles de chair/ fourrages |
|                | Mettre en œuvre : l'activité hébergement/ prestation d'Eco pâturage  |
|                | Promouvoir son entreprise  |
|                | Transformer la production viticole et ou Réaliser les travaux d'élevage des vins   Restaurer des murets en pierre sèches                       |

|   | Apprentissage  | Formation Professionnelle Continue (FPC)   |
|---|--|--|
| <b>Public Visé</b>  | Porteurs de projet   | Installation<br>Salarial Durable   |
| <b>Statut</b>   | Salarié  | Stagiaire de la formation continue   |
| <b>Prérequis / modalités d'accès</b>                                  | Maîtrise de la langue française : écrire, lire et s'exprimer. Pas de contre-indications avec les attendus de la formation  |  |
|   | Être titulaire d'un CAPa ou un titre du même niveau ou supérieur et justifier d'une année d'activité professionnelle à la date d'évaluation de la dernière UC.<br>Ou justifier d'une année d'activité professionnelle (plein temps) en lien avec le diplôme visé.<br>Ou l'équivalent de 3 années d'activité professionnelle. | être âgé de 18 ans et plus   |
| <b>Modalité de Formation</b><br>(cf : CGV)<br>Effectif minimum : 10   | <b>Individualisation de la formation (durée et parcours)</b><br>Pédagogie interactive en présentiel et/ou en FOAD : Formation ouverte et à distance  |  |
|   | Contrat d'apprentissage en exploitation agricole, groupement d'employeurs agricoles etc.<br>60% à 75% du parcours en entreprise  | Stage<br>280 heures  |
|   | 945 heures en centre (parcours complet) de septembre 2025 à juin 2026 ou 2027  |  |
| <b>Conditions Financières</b><br>⇒ Pédagogie<br>⇒ Frais Périphériques | Reste à charge 0€<br>95€/an  | <b>15, 90€ de l'heure financement</b> : Région, CPF, Transition Pro, OPCO...<br>Reste à charge variable<br>Reste à charge variable |
| <b>Modalités démarches</b>  | Réunion d'information → dossier de candidature (DC) → Accusé de réception DC → Positionnement → Décision<br>+ suite à donner sous 15j<br>Entretien et construction du parcours   |  |